

PRÉFET DE LA RÉUNION

Annexe : Justification des critères

Pôle thématique concerné : Flore et Habitats (végétations) de La Réunion

Nom et structure de la personne renseignant le formulaire : Frédéric PICOT – Conservatoire Botanique National et Centre Permanent d’Initiatives pour l’Environnement (CBN-CPIE Mascarin)

Nom de la (des) personne(s) référente(s) au sein du pôle thématique :

Nom	Structure	Rôle (ex : chef de projet, responsable SI, validateur...)
PICOT Frédéric	CBN-CPIE Mascarin	Référent principal du pôle thématique - Chef de projet Mascarine (SI Flore et Habitat)
CUIDET Yann	CBN-CPIE Mascarin	Responsable des ressources informatiques
LACOSTE Marie	CBN-CPIE Mascarin	Chargé de mission Habitats
GIGORD Luc	CBN-CPIE Mascarin	Directeur

Critère 1 : Acceptation des règles d’échange de la charte régionale

Les règles de fournitures et d’accès aux données non floutées pour les adhérents du SINP974 seront définies en concertation dans la charte régionale (échéance : premier semestre 2017). Il peut d’ores-et-déjà être acté le principe selon lequel le versement de données non floutées est nécessaire pour pouvoir visualiser les données non floutées versées par les autres utilisateurs.

Justification :

Le CBN-CPIE Mascarin s’engage à respecter les règles d’échange de la charte régionale du SINP pour La Réunion.

Critère 2 : Souhait de s’investir sur le long terme sur le SINP

Le SINP est un dispositif pérenne, aussi un engagement sur le long terme est indispensable.

Justification :

Précurseur de la diffusion de données liées à la flore et les habitats de La Réunion, le CBN-CPIE Mascarin s’engage à long terme sur le SINP. En tant que Conservatoire Botanique National, la structure est engagée, au titre du cahier des charges des CBN et sa mission de connaissance, de mettre à disposition de l’État, de ses établissements publics, des collectivités territoriales et de leurs groupements les informations nécessaires à la mise en œuvre des politiques nationales et régionales de protection de la nature. Cette mission inclut ainsi la diffusion des données de chorologie de la flore et des habitats. Au titre de sa mission, d’information et d’éducation du public, la diffusion de ces informations chorologiques s’étend de fait au grand public avec des modalités adaptées. La pérennité de son système d’information sur la flore et les habitats dépend toutefois de la volonté politique de ses financeurs et notamment de la DEAL au titre des missions pérennes du CBN.

PRÉFET DE LA RÉUNION

Critère 3 : Compétences scientifiques et techniques

Ces compétences doivent permettre de garantir un haut niveau de qualité des données en assurant leur validation sur le fond, en proposant des protocoles de collecte de données, d'identification...

Les noms et qualifications (formation académique, doctorat publications de rang A, références locales et internationales, formations spécifiques...) des personnes qui assureront le rôle de référent scientifique et technique sont à préciser.

Par ailleurs, chaque pôle thématique devra formaliser en 2017-2018 une méthode de validation de données soumise pour avis au CSRPN.

Justification :

Compétences scientifiques et techniques des principaux intervenant sur le pôle flore et habitat du SINP 974 à travers Mascarine au sein du CBN-CPIE Mascarin.

Frédéric PICOT : Licence de Biologie Générale et Géosciences (1995). 21 ans d'expériences au CBN-CPIE Mascarin. Formation en géomatique (MapInfo, Qgis), formation en gestion de base de données (PostgreSQL, PostGis, PgAdmin, Access, langage SQL).

Yann CUIDET : (voir critère 4)

Luc GIGORD : Thèse de 3^{ème} cycle (Doctorat) en 1997 à l'Université Paris VI (mention Très Honorable et Félicitations du jury) - Habilitation à Diriger des Recherches (HDR) en 2009 (Paris VI). Recherches et enseignements universitaires de 1993 à 2010 - Directeur Scientifique de 2010 à 2014 et Directeur général de 2014 à ce jour au CBN-CPIE Mascarin. Une trentaine de publications scientifiques dans des revues internationales de rang A. Formation en génétique et écologie évolutive.

Marie LACOSTE : Master 2 Environnement, Sol et Biodiversité, mention gestion de la biodiversité (2006). Chargé de mission flore - 9 ans d'expérience au CBN-CPIE Mascarin - 3 ans d'expérience en bureau d'étude (Biotope Océan Indien et SOGREAH). Formation en phytosociologie.

Critère 4 : Compétences en termes de gestion de données

Par construction, le SINP vise un enrichissement continu du stock de données naturalistes disponibles, celui-ci pouvant atteindre en fonction des groupes plusieurs centaines de milliers de données. Une grande rigueur et des compétences spécifiques sont nécessaires pour gérer ces données. A minima, des compétences poussées en termes de gestion de tableur et de SIG sont nécessaires, idéalement des compétences en systèmes de gestion de bases de données sont souhaitées.

Ces compétences doivent permettre notamment d'assurer un premier niveau de validation sur la forme des données reçues.

Les noms et qualifications des personnes qui assureront le rôle de gestionnaire de données sont à préciser.

Justification :

Yann CUIDET : BTS Informatique de gestion (option développement web) - Licence pro en Informatique, Réseau et Multimédia (1^o année). Compétences SGBD : PostgreSQL/Postgis, MySQL ; ETL : Talend Open Studio DI ; SIG : Mapserver, Qgis server, GDAL/OGR ; Langages :

PRÉFET DE LA RÉUNION

HTML, CSS, JavaScript, PHP (langages parfaitement maîtrisés), TypeScript, Python, VBA (langages partiellement maîtrisés) - Autres : Excel dont macros VBA. Associé au développement initial de Mascarine Cadetiana II (MC II), assure depuis 2011 le suivi, l'évolution et les développements complémentaires de MC.

Frédéric PICOT : Compétences SGBD : Access, PostgreSQL/Postgis, MySQL, Langage SQL (dont opérateurs géographique PostGis) - SIG : Qgis, Mapinfo - Conception des SGBD : Merise, MCD, MLD, MPD.

Critère 5 : Acteur reconnu comme légitime par les autres structures

Les autres structures intervenant sur la thématique doivent pouvoir reconnaître de manière objective la cohérence du choix de la tête de réseau. Ce point est nécessaire pour que les transferts et la validation des données soient acceptés par les adhérents.

Ce critère pourra être illustré par l'historique et l'actualité des relations de travail entre la structure et les principaux acteurs du groupe taxonomique (liste des collaborations par exemple, échanges de données déjà réalisés ou en cours).

Justification :

En tant que CBN et à travers son système d'information (Mascarine) sur la thématique de la flore et des habitats (végétation) de La Réunion, le CBN-CPIE Mascarin assure depuis 2006 (version 1 de Mascarine) le rôle de centralisateur des données flore auprès des partenaires scientifiques institutionnels, associatif et d'un réseau informel de botanistes non professionnels. Ce rôle a été grandement renforcé par la version 2 de Mascarine en 2010. Des échanges de données régulières existent entre le CBN-CPIE Mascarin et deux importants fournisseurs de données potentiels l'ONF Réunion et le Parc national de La Réunion. Ces échanges et la reconnaissance du rôle du CBN-CPIE Mascarin sont actés au sein de conventions cadres avec ces deux structures (convention cadre de 1998 entre le CBN-CPIE Mascarin et l'ONF Réunion, convention cadre entre FCBN-Réseau CBN et ONF National et convention cadre de 2009 entre le CBN-CPIE Mascarin et le Parc national de La Réunion). Le CBN-CPIE Mascarin centralise également des données floristiques au sein d'un réseau informel de botanistes non professionnels, d'associations environnementales diverses, de bureau d'études, etc. À la fin 2016, le système d'information Mascarine compilait des informations provenant de 58 organismes différents (en tant qu'observateurs). Avant diffusion des données floristiques à travers son système d'information Mascarine ou suite à des demandes particulières, le CBN-CPIE Mascarin assure la validation desdites données.

Critère 6 : Champ d'intervention a minima régional

Le SINP ayant un champ d'action régional, une structure de compétence infra-régionale ne peut être retenue.

Justification :

L'agrément en tant que CBN du CBN-CPIE Mascarin s'applique d'un point de vue géographique sur 3 « territoires distincts » : La Réunion (Département et Région d'Outre-Mer), Mayotte (Département d'Outre-Mer) et les Îles Éparses (5^{ème} District des TAAF). Son champ d'action comprend ainsi la totalité du territoire de La Réunion, de Mayotte et des îles Éparses.

PRÉFET DE LA RÉUNION

Critère 7 : Acteur dont l'activité principale n'est pas commerciale

La compilation de données issues de partenaires multiples ne paraît pas cohérente avec un objectif principalement commercial pouvant reposer précisément sur l'acquisition et l'analyse de données.

Justification :

En tant qu'association Loi 1901 et son agrément en tant que CBN, l'activité principale de la structure n'est pas commerciale.

Critère 8 : Sécurisation du stockage informatique des données

Les modalités d'organisation (tableur, SIG, base de données), de stockage (serveur distant, cloud, disque dur, disque dur externe...) et de sauvegarde des données (fréquence et lieu et durée de conservation des répliquions...) doivent garantir qu'aucune perte massive de données ne peut survenir.

Justification :

NIVEAU CBN-CPIE MASCARIN

Tous les documents de travail (tableurs, backup des bases, ...) concernant les données d'observations sont stockées sur notre serveur de fichier monté en RAID.

Ce serveur est localisé dans une salle fermée en permanence à accès exclusif. Actuellement, seul le responsable des ressources informatiques du CBN-CPIE Mascarin dispose d'une clé permettant l'accès à cette salle.

Une copie incrémentielle des documents est effectuée chaque jour (une copie complète est effectuée tous les 15 jours.) sur un NAS, situé physiquement dans un autre bâtiment séparé, bâtiment éloigné de celui abritant la salle serveur. L'accès logique au NAS ne peut être fait que par le responsable des ressources informatiques du CBN-CPIE Mascarin. L'accès physique est également restreint, celui-ci étant situé dans le bureau de l'assistante de direction, bureau toujours fermé en son absence et dont l'accès est restreint à elle-même et au Directeur.

NIVEAU OVH

L'application Mascarine est hébergée par OVH dans un de leur datacenter en métropole.

Le serveur étant installé en RAID, une défaillance d'un disque n'entraînera aucune perte de données, le serveur basculant sur le disque sain.

SAUVEGARDE BASES DE DONNEES

La stratégie de sauvegarde permet :

- de récupérer un backup des 7 derniers jours
- de récupérer un backup hebdomadaire des 3 derniers mois
- de récupérer un backup mensuel de la dernière année

Ces données sont sauvegardées sur un serveur de backup local au réseau OVH, non accessible de l'extérieur.

Un rapatriement des données OVH vers le CBN-CPIE Mascarin s'effectue chaque semaine.

Critère 9 : Outil de gestion de données dans un format suffisamment ouvert

Le SINP est un dispositif en évolution constante. Il est possible que le développement des protocoles ou des exigences rendent nécessaire par exemple l'ajout de certains champs.

La structure doit être en capacité de pouvoir faire évoluer son outil de gestion de données en autonomie ou via une prestation externe, ou a minima d'adapter les formats d'export vers la plate-forme régionale SINP pour garantir une bonne complétude des données. Les outils libres dont le code source est diffusé seront à privilégier par rapport aux outils propriétaires.

Le type d'outil devra être indiqué. Pour les outils propriétaires, il devra être précisé dans quelle mesure la structure serait à même de demander et d'obtenir une évolution de son outil auprès du développeur, et si ce cas s'est déjà présenté par le passé.

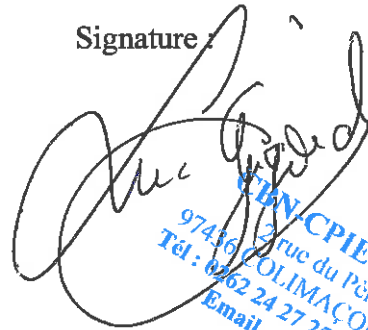
Justification :

Mascarine Cadetiana est une application WEB développée avec le maximum de technologie libre (format ouvert) avec pour la partie web : HTML, PHP, JS, Angular JS, Apache - Pour la partie cartographique : PostgreSQL/PostGIS, GDAL, MapServer, Qgis server, Open Layers.

Date : 21/06/2017

Signature :

**Le Directeur
Luc GIGORD**



CBNM/CPTE de Mascarin
97436 2 rue du Père Georges
COLIMAÇONS SAINT-DENIS
Tél : 0262 24 27 25 - Fax 0262 24 85 63
Email : cbnm@cbnm.org

